



LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

CONTACTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Fonctionnaire : 100 euros

Publics concernés : Fonctionnaires de l'Etat et de ses opérateurs, contractuels de l'Etat et de ses opérateurs.

Contenu : droit public (administratif, constitutionnel et institutions administratives), finances publiques, note de synthèse, Conférences de méthode, droit de la fonction publique.

Equipe pédagogique : Composée de praticiens de l'administration et d'universitaires, majoritairement membres ou anciens membres de jurys de concours.

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Université de Montpellier, rubrique IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>

Perspectives professionnelles :

Secrétaire administratif,

SAENES

Concours interne des IRA

Concours internes d'attaché des différents ministères

Planning : Les cours sont programmés le mercredi de 8h00 à 20h00.

Calendrier : Début des cours en octobre jusqu'en avril (27 mercredis par an)

Cette préparation concerne les écrits seuls et non les épreuves orales.

Pour préparer les épreuves orales, un coaching spécifique est mis en place avec un coût supplémentaire.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Il est proposé facultativement de suivre la pré-rentrée de l'IPAG (semaine du 6 septembre) organisée autour de conférences-métiers.